



La bière brassée par les chanoines, nouveau trésor de Saint-Maurice

Vaud, page 10



Entre musique et football, Lucien Meylan est le roi du grand écart

Sports, page 13

Pourquoi l'Europe domine le tennis mondial

Sports, page 14

24 heures



Dans «La nuit du réveil», le poète rappeur Oxmo Puccino raconte ses filiations. Il se produira aux Docks en novembre
GEORGES CABRERA
Page 27

Le grand quotidien vaudois. Depuis 1762 | www.24heures.ch

Les Vaudois ont payé un voyage organisé par le PLR

La conseillère d'État Jacqueline de Quattro s'est rendue à Milan aux frais des contribuables

Une escapade partisane sur le dos du contribuable? L'histoire remonte à mai 2018. La ministre PLR Jacqueline de Quattro, cheffe du Département du territoire et de l'environnement (DTE), a fait un «voyage d'études sur les concepts progressifs de développement urbain» à Milan. Une escapade organisée par le Parti libéral-radical suisse. Sa présidente, Petra Gössi, était du voyage, tout comme la présidente des femmes PLR suisse, Doris Fiala-Goldiger. Mais c'est bien l'État de Vaud qui est passé à la caisse pour payer le transport et l'hébergement de la conseillère d'État.

C'est l'une des bizarreries apparues dans les informations que le Conseil d'État a transmises cet été à «24 heures», en réponse à notre demande de lister ses voyages officiels depuis 2007. Au sujet de la «virée» de Jacqueline de Quattro, le chancelier Vincent Grandjean prend sur lui: «Ce déplacement est considéré par le

soigné comme un voyage d'études après l'examen du programme. Ce n'est donc pas à la demande du DTE qu'il a été décidé que l'État financerait les frais liés à ce déplacement, mais c'est une décision prise d'office par la chancellerie.» Jacqueline de Quattro confirme: «J'avais fait savoir que j'étais prête à prendre en charge le coût lié à ce déplacement, la chancellerie en a décidé autrement.»

L'État de Vaud assure que c'est le seul et unique déplacement partisan auquel il a participé financièrement.

Vaud, page 5

Flou Entre voyages privés et officiels, la frontière n'est pas nette

Nouvelle directive Le Canton ne financera plus de tels déplacements

Une fresque écolo sous les falaises



Saint-Triphon Le Karl's kühne Gassenschau retrouve la carrière des Andonces. La troupe zurichoise monte «Sektor 1», une fable aux effets visuels spectaculaires, à découvrir en mai 2020. Page 3 ERNESTO GRAF

Lavaux La drôle d'histoire d'un cycliste renversé par une voiture

Francesc Clarena connaît bien la route du Lac pour la parcourir à vélo tous les jours de Corsier jusqu'à son lieu de travail dans l'Est lausannois. Mais, en ce 29 mars, les choses se gâtent à la hauteur du chantier de Calamin, lorsqu'un taxi le touche et le fait tomber. Légèrement blessé, le cycliste décide de déposer une plainte au poste de l'Association Police de Lavaux (APOL), à Lutry. Au terme de l'entrevue, la police le dénonce finalement à la préfecture, pour «avoir perdu la maîtrise de mon cycle». Pages 6-7

Fête des Vignerons La Confrérie espère grappiller des aides à gauche et à droite

Depuis des mois, le bruit courait que les résultats financiers seraient mauvais. Mais l'ampleur de la gueule de bois surprend des observateurs du milieu du spectacle. D'aucuns s'étonnent que la Confrérie n'ait pas demandé une garantie de déficit. «Il s'agissait d'une volonté d'indépendance mais non orgueilleuse», souligne l'abbé-président François Margot. Alors, d'où pourraient venir les aides? Du Canton malgré tout? De la Commune? Des fournisseurs? Voire du public en général? À ce stade, tout semble ouvert. Page 8

Méditerranée Des élus demandent plus d'efforts envers les migrants secourus

Issus de tous les groupes parlementaires à l'exception de l'UDC, six parlementaires pressent le Conseil fédéral de se montrer solidaire des pays européens qui ont trouvé une entente provisoire sur le dossier des migrants. L'idée est par exemple d'accueillir dès à présent au minimum 2% des survivants recueillis sur chaque bateau d'ONG en mer Méditerranée. Pour Guillaume Barazzone (PDC/GE), il s'agit simplement de pouvoir «continuer à se regarder dans le miroir. [...] La Suisse doit prendre ses responsabilités.» Page 16

PUBLICITÉ

2000 ACTIONS
CHAQUE SEMAINE

13.90
kg 28.60

Filet de saumon
avec peau, frais de Norvège
(sans peau: 16.90/kg 31.-)



ALIGRO
Fraîcheur. Qualité. Inspiration.

Offre valable jusqu'au samedi 21 septembre 2019
à Chavannes-Renens, Genève, Sion, Matran, Schlieren



Vaud

Le contribuable a payé un voyage partisan de Jacqueline de Quattro

En mai 2018, le PLR a organisé un voyage à Milan. Le Canton a réglé la facture du déplacement de la conseillère d'État

Renaud Bournaud Texte
Fanny Giroud Carte et données

Théoriquement, il n'y a pas de financement public des partis politiques en Suisse. Ce qui n'empêche pas certaines largesses dans la pratique. Du 25 au 26 mai 2018, la cheffe du Département du territoire et de l'environnement (DTE), la PLR Jacqueline de Quattro, a fait un «voyage d'études sur les concepts progressifs de développement urbain» à Milan.

Cette escapade a été organisée par le Parti libéral-radical suisse, la présidente Petra Gössi était du voyage, tout comme la présidente des femmes PLR suisse Doris Fiala-Goldiger. Mais c'est bien l'État de Vaud qui est passé à la caisse pour payer le transport et l'hébergement de Jacqueline de Quattro.

C'est l'une des bizarreries apparues dans les réponses que le Conseil d'État a transmises à «24 heures». Cet été, le journal a demandé au gouvernement cantonal de lister ses voyages officiels depuis 2007. Finalement, les réponses de l'Exécutif se limitent à 2012-2019 («Le Conseil d'État a fait 136 voyages en sept ans», publié le 31 juillet).

«Voyage d'études»

Au sujet de la virée de Jacqueline de Quattro dans le chef-lieu de la Lombardie, le chancelier prend sur lui: «Ce déplacement est considéré par le soussigné comme un



Jacqueline de Quattro a posté sur Facebook, en mai 2018, des images du «voyage d'études» organisé par le PLR à Milan. DR

voyage d'études après examen du programme», écrit Vincent Grandjean. «Ce n'est donc pas à la demande du DTE qu'il a été décidé que l'État financerait les frais liés à ce déplacement, mais c'est une décision prise d'office par la chancellerie», poursuit-il.

Jacqueline de Quattro confirme cette version. «J'avais fait savoir [au chancelier] que j'étais prête à prendre en charge le coût lié à ce déplacement, la chancellerie en a décidé autrement. Cela étant, si un voyage d'études concernait des thèmes relevant d'un

département, il n'était pas inhabituel que l'État participe (modestement) aux frais.»

Justement, ce «voyage d'études» aurait peut-être été utile aux vrais spécialistes de ces questions urbaines qui travaillent pour le Département du territoire et de l'environnement. Mais, comme le précise Vincent Grandjean: «Selon la volonté des organisateurs (ndlr: le PLR Suisse), ce programme n'était pas ouvert aux collaborateurs des participants.»

L'État de Vaud assure que c'est le seul et unique déplacement parti-

«Le financement de ce déplacement est une décision prise d'office par la chancellerie»

Vincent Grandjean Chancelier

san auquel il a participé financièrement. Par la voix du chancelier, le Conseil d'État souligne les montants «modestes» des frais engendrés par ce déplacement à Milan: 139 francs de transports et 96 euros d'hébergement. Mais la conseillère d'État ne nous dit pas si, selon elle, il y a un montant à ne pas dépasser pour ce type de voyage partisan financé par l'État. «Le chancelier vérifie toujours la justification, l'adéquation et la proportionnalité des frais remboursables par l'État», se borne-t-elle à répondre.

Une nouvelle directive

Voyage d'études justifié, frais modestes, il n'empêche, le Canton ne financera plus de tels déplacements à l'avenir. «À l'aune de la nouvelle directive du Conseil d'État, il serait décidé en pareil cas, à savoir que l'organisateur est un parti, de ne pas prendre en

charge ces frais, alors même qu'il s'agit d'un programme d'étude sur des politiques publiques», explique le chancelier. Vincent Grandjean fait référence à la directive du 10 octobre 2018 intitulée «Prévention et gestion des conflits d'intérêts - Règles en matière de cadeau, d'invitation et de voyages». Le Conseil d'État s'est fixé ses propres règles en la matière à la suite de controverses suscitées par des voyages d'élus vaudois, mais aussi de nos voisins genevois.

Cette directive est plutôt généraliste. À la lecture des trois pages, il n'est pas évident d'identifier la disposition qui proscrirait clairement le financement par l'État d'un voyage organisé par un parti politique. De même, elle ne décrit pas de manière explicite la différence entre «voyages officiels» et «voyages à titre privé», autour de laquelle règne encore un grand flou (lire l'encadré).

Sur le web aujourd'hui



● Découvrez la carte et le tableau des voyages du Conseil d'État de 2012 à 2019

Léman

Eaux de «bonne qualité mais...»

La Commission internationale pour la protection des eaux du Léman a publié son rapport 2018. On y lit que ses eaux sont «de bonne qualité, mais des efforts restent à faire pour limiter les apports en résidus médicamenteux et en phosphore», ce dernier passant de 17 microgrammes/litre en 2017 à 18,8 alors que l'objectif est de descendre sous les 15. «Les concentrations en mercure et en PCB dans les poissons ont baissé et semblent se stabiliser», relève aussi la CIPEL. **V.M.A.**

Dégustation Le Jean-Louis

Résultats du lundi 16 septembre. Verre 1: La Côte, Vuflens-le-Château. Verre 2: Lavaux, Saint-Saphorin. Verre 3: Chablais, Ollon. Verre 4: Dézaley Grand Cru. Verre 5: «Nord», Vully. **Ont obtenu 5 points:** Laurence Bally à Daillens, Christian Beaud à Oron-la-Ville, Simon Berlie à Mont-sur-Rolle, Johny Bordin à Assens, Christofer Borloz à Fenil-sur-Corsier, André Froidevaux à Chardonne, David Gindroz à Dommartin, André Gindroz à Sugnens, Frédy Henry à Vuillierens, Jacques Isely au Mont-sur-Lausanne, Claude Pasche au Mont-sur-Lausanne, Pierre-Alain Porchet à La Sarraz, René Richard à Échallens, Stéphane Santos à Lausanne, Jacques Vacheron à Aigle, Claude Verdon à Bursinel.

Jacqueline de Quattro

Voyage officiel ou privé? La frontière est floue

Facebook, 12 novembre 2015. Sur un cliché posté sur son profil par la conseillère nationale libérale-radical zurichoise Doris Fiala, celle-ci pose en compagnie du Dr Paul Vogt, spécialiste en chirurgie cardiovasculaire, ainsi que de Jacqueline de Quattro. La photo a été prise le jour même à Saint-Pétersbourg, juste avant le départ du trio pour l'Université de pédiatrie où un adolescent de 15 ans doit être opéré par le médecin zurichois. Ce dernier est également président de la Fondation suisse EurAsia Heart, qui organise notamment des interventions du cœur en Europe de l'Est. Au lendemain de cette opération difficile, qui durera six heures environ, le trio sera reçu en compagnie d'autres Suisses par des officiels russes au Palais Marie, siège de l'assemblée législative de Saint-Pétersbourg. Dans un sujet diffusé ce jour-là par la télévision publique, on peut voir Jacqueline de Quattro assise à une grande table ronde où a également pris place Viatcheslav Makarov, président du législatif de la Ville. Bien qu'officiel en apparence, ce voyage ne figure pas sur la liste des périples que le Conseil d'État nous a fait parvenir cet été. Selon le gouvernement, il s'agissait d'un voyage effectué «à titre privé». À la

question de savoir si elle a financé elle-même ce déplacement, Jacqueline de Quattro répond que «l'État de Vaud n'a pas financé ce voyage. Le reste relève de ma sphère privée». D'après la conseillère d'État, «il est d'usage que même lors de voyages privés, des élus politiques rencontrent d'autres élus ou responsables politiques locaux». Comment la ministre s'est-elle retrouvée intégrée au groupe d'EurAsia

«Il est d'usage que même lors de voyages privés, des élus politiques rencontrent d'autres élus ou responsables politiques locaux»

Jacqueline de Quattro
Conseillère d'État

Heart? Selon le Registre du commerce zurichois, elle n'a pourtant jamais été membre du Conseil de la fondation, contrairement à ce qui était indiqué notamment sur le profil de Doris Fiala.

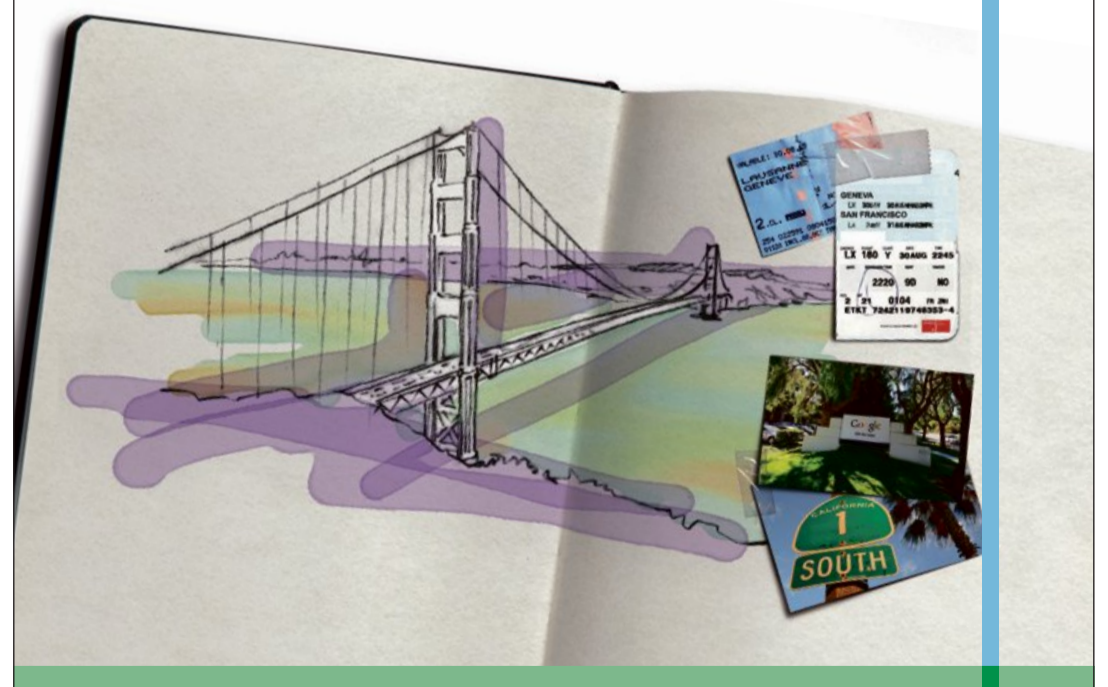
Ce voyage n'est pas le seul périple de Jacqueline de Quattro à interroger la frontière entre officiel et privé. On se souvient d'un déplacement à Chabag, en Ukraine, en septembre 2012, et décrit par le Conseil d'État comme revêtant un «caractère atypique», puisque les autorités ukrainiennes y étaient partie prenante.

Après nous avoir répondu en juillet dernier que l'Ukraine avait financé ce périple, le Conseil d'État affirme aujourd'hui qu'il s'agissait principalement du milliardaire Frederik Paulsen, comme cela était du reste stipulé dans l'ordonnance de non-entrée en matière du procureur Éric Cottier en octobre 2018. En outre, selon le gouvernement, «le propriétaire ukrainien du domaine a offert la visite et un repas». En septembre 2018, Jacqueline de Quattro expliquait dans «24 heures» avoir été invitée par «l'État ukrainien, le consul honoraire de Russie à Lausanne Frederik Paulsen et le propriétaire des caves». Pourquoi autant de tergiversations? «Dès le début, j'ai été transparente», répond Jacqueline de Quattro, en évoquant un «voyage officiel» dont elle n'avait alors pas tous les détails en tête. «J'ai clairement dit que j'étais invitée.» **Camille Krafft**

PUBLICITÉ

Vous pensez que les jeunes Vaudois ont l'esprit d'entreprise?

Nous aussi! C'est pourquoi nous emmenons chaque année 10 étudiants en Californie, au Silicon Valley Start-Up Camp.



www.bcv.ch/impacts

BCV

Ça crée des liens